

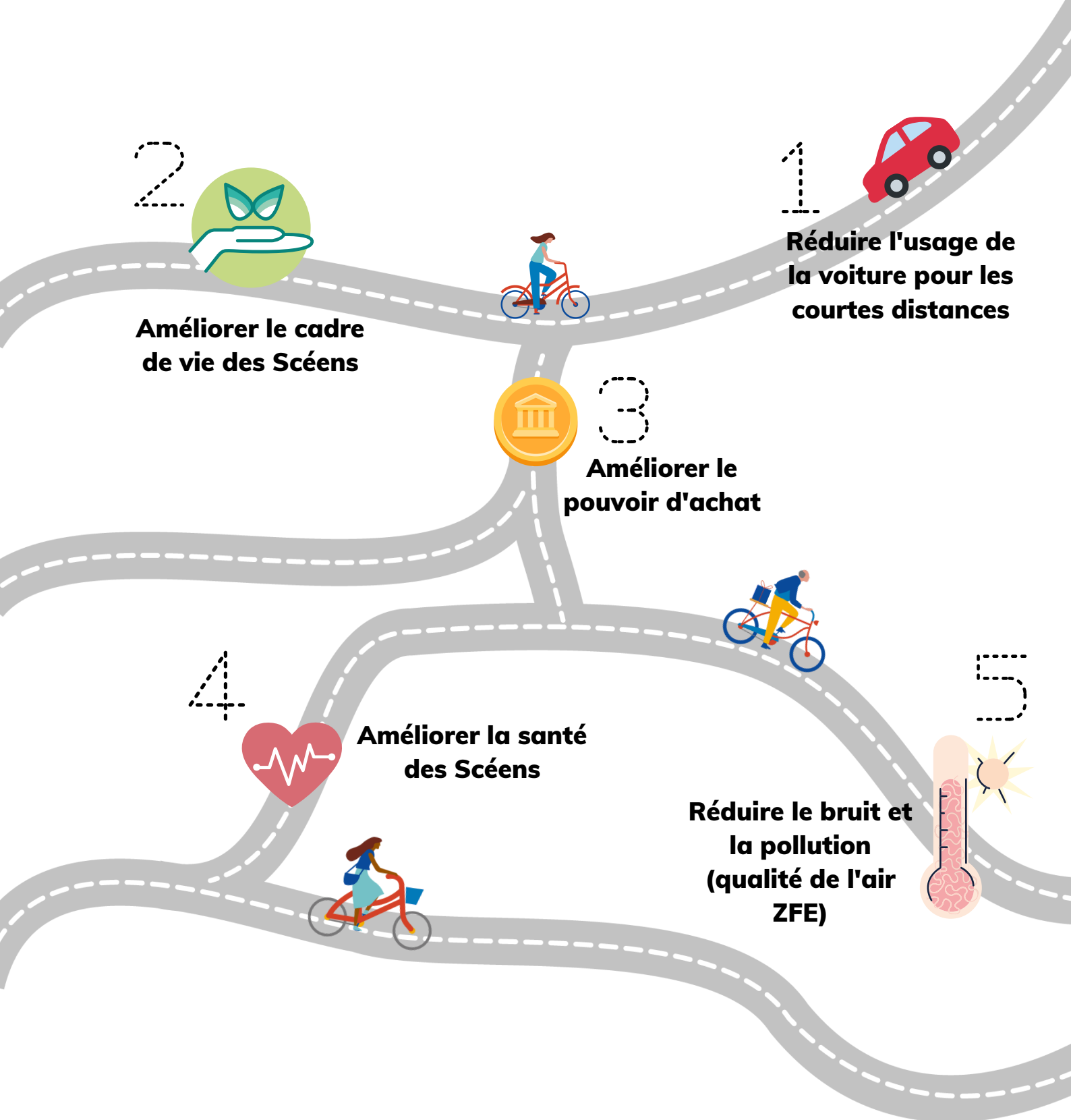
PLAN VÉLO

2022-2026

adopté lors de la séance du conseil municipal du 25
novembre 2021



PROMOUVOIR L'USAGE DU VÉLO POUR LE BIEN-ÊTRE DU CITADIN ET DE SON ENVIRONNEMENT



PRÉAMBULE

La ville de Sceaux n'a jamais sacrifié son patrimoine et son environnement au « tout automobile » qui a transformé profondément les modes de vie depuis les années 60.

C'est durant cette période que la Ville a fait le choix de sanctuariser son cœur commerçant pour donner toute leur place aux piétons en ce lieu de vie particulièrement intense.

C'est même sensiblement à cette même période qu'un projet d'autoroute devant traverser la ville du nord au sud a été rejeté, ce qui a permis de lui substituer un bel aménagement dédié aux cyclistes et randonneurs vers les communes voisines au sud et Paris au nord.

Depuis le début des années 2000, la ville de Sceaux s'est saisie de toutes les avancées réglementaires du Code de la route et sa mue en code de la rue.

Ainsi, au fil des années, l'aménagement de l'espace public de la ville et la réglementation de son usage ont été revisités pour contenir les nuisances des circulations motorisées devenues trop envahissantes et permettre aux habitants de retrouver le calme et la sérénité dans les quartiers résidentiels.

La limitation de la vitesse à 30 km/h et même ponctuellement à 20 km/h sur les voiries communales, étendue depuis le printemps 2021 à la voirie départementale constitue la pierre angulaire de toute la politique adoptée par la municipalité depuis une quarantaine d'années (1979: plan sentiers).

La pacification de la vitesse des circulations dans les rues a ouvert un large champ des possibles que la Ville a exploité dans le cadre d'une politique dessinée dans ses deux premiers plans vélo.

Progressivement, de nombreux arbitrages ont permis d'améliorer le confort des cyclistes et des piétons sans pour autant sacrifier totalement l'accessibilité des commerces et des services aux modes motorisés. Toute cette politique n'a rien d'une politique brutaliste et radicale. La qualité des aménagements publics fait de la ville de Sceaux une ville cyclable et marchable reconnue en tant que telle par ses habitants et le public.

La ville de Sceaux souhaite encourager encore plus ses habitants à recourir aux mobilités actives et profiter de leur environnement et de leurs espaces publics adaptés à ces modes.

C'est l'enjeu de ce troisième plan vélo.

Au cours des quatre prochaines années, toute la politique de la ville sera tournée vers la consolidation des actions déjà engagées en matière de requalification des espaces publics mais également vers un accompagnement de la population qui a d'ores et déjà engagé sa transition vers des modes de vie plus respectueux de l'environnement, des modes de vie préservant mieux leur santé, des modes de vie plus frugaux, enfin des modes de vie qui se soucient de préserver le cadre de vie.

AXE 1 :
ÊTRE AUTONOME À VÉLO A 11 ANS

AXE 2 :
MOBILI'KIDS

AXE 3 :
PROLONGER L'AUTONOMIE DES SENIORS

AXE 4 :
SCEAUX, LABORATOIRE VILLE VÉLO

AXE 5 :
SCEAUX, CONNECTÉ À LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

AXE 6 :
**SCEAUX, JALON DU CYCLOTOURISME DANS LE GRAND
PARIS**

AXE 7 :
MAIRIE DE SCEAUX ÉCO-RESPONSABLE

AXE 8 :
AU COEUR D'UN RÉSEAU D'ACTEURS

AXE 1

ÊTRE AUTONOME À VÉLO À 11 ANS

BILAN DES DEUX PREMIERS PLAN VÉLO

- ▶ Depuis 2014, passage du "Permis vélo" pour tous les élèves de CM2 en collaboration avec les équipes éducatives (éducateurs sportifs et enseignants)
- ▶ Apprentissage de la draisienne dans les lieux d'accueil des tout-petits

PLAN VÉLO 2022-2026

ENGAGER DÈS L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 LA NOUVELLE FORMATION "SAVOIR ROULER À VÉLO" DANS CHACUNE DÈS 4 ÉCOLES DE LA VILLE

ACTION 1

Constituer une équipe pour accompagner au développement de la pratique du vélo

ACTION 2

Déployer le programme "Savoir rouler à vélo" auprès des enfants du CP au CM2

ACTION 3

Constituer une équipe à l'enseignement de l'autoréparation pour apporter une autonomie totale aux enfants et leur vélo



ACTION 5

Mettre en place une flotte dédiée à la pratique du vélo pour tous les âges

ACTION 4

Aménager des espaces de stationnement de vélo dans chaque école pour les enfants

AXE 2

MOBILI'KIDS

BILAN DES DEUX PREMIERS PLAN VÉLO

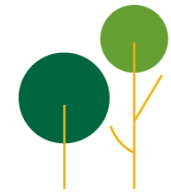
- ▶ Afin de sécuriser les déplacements à pied des enfants sur le chemin de l'école du Petit-Chambord et réduire la circulation automobile, la Ville a créé le dispositif "Carapattes" qui permet aux parents d'accompagner les enfants à pied sur le chemin de l'école

PLAN VÉLO 2022-2026

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE SUR LE CHEMIN DES ÉCOLES DE LA VILLE AFIN DE PROMOUVOIR ET FAVORISER UNE MOBILITÉ ACTIVE DES ENFANTS ET PARENTS SUR LEURS COURTES DISTANCES ENTRE LE DOMICILE ET L'ÉCOLE DU QUARTIER (AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ET RÉDUCTION DE LA POLLUTION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE, CHEMINEMENT ACTIF DES ENFANTS)

ACTION 1

Développement des "rues écoles" : définir le périmètre de circulation motorisé limité autour des écoles



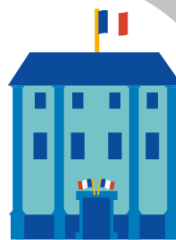
ACTION 2

Identifier et équiper des itinéraires sécurisés vers chacune des écoles



ACTION 3

Développement du dispositif Carapattes (voir bus-vélo)



AXE 3

PROLONGER L'AUTONOMIE DES SENIORS

BILAN DES DEUX PREMIERS PLAN VÉLO

- ▶ Présentation des véhicules adaptés à la résidence des Imbergères en 2015 avec l'assistance d'une ergothérapeute

**AUGMENTER LA PART
MODALE VÉLO,
AUGMENTER LA PART
DES MOBILITÉS
ACTIVES**

PLAN VÉLO 2022-2026



ACTION



**Introduire des vélos adaptés dans les
établissements d'hébergement pour les
personnes âgées de la ville de Sceaux et
accompagner la "remise en selle"**



AXE 4

SCEAUX, LABORATOIRE VILLE VÉLO

BILAN DES DEUX PREMIERS PLAN VÉLO

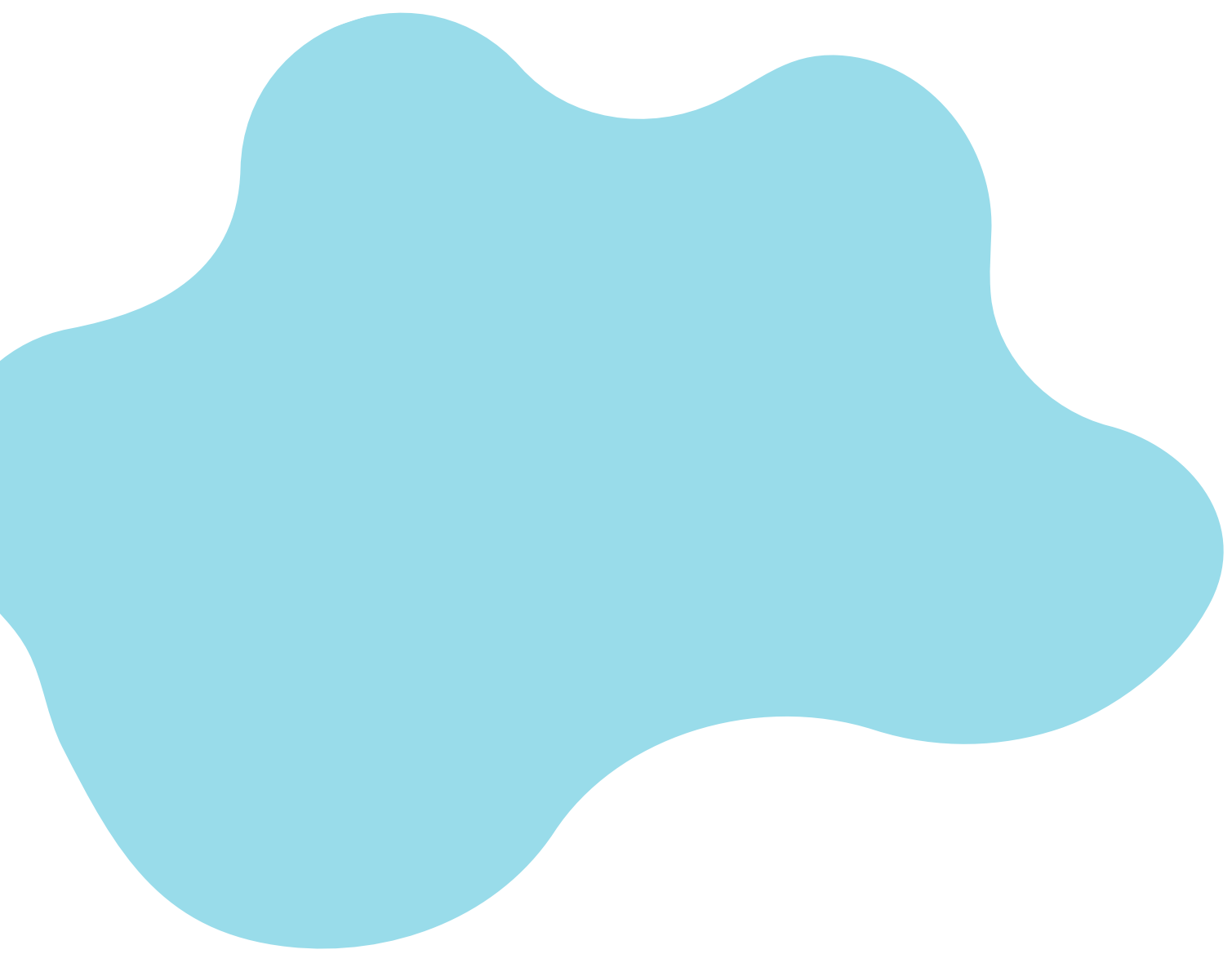
- ▶ En 1995, la Ville innove en créant la première zone 30
- ▶ En 2009, la Ville a été la première commune de France à ouvrir tous ses sens interdits aux cyclistes
- ▶ Depuis 2010, chaque année, la Ville organise au mois de mai la journée " Vélo en Ville" qui réunit de nombreux partenaires et animations dans le jardin de la Ménagerie

- ▶ En 2016, la Ville innove en transformant l'obligation de l'arrêt absolu aux feux rouges pour les cyclistes en un cédez-le-passage pour les trois mouvements (trois mouvements généralisés en 2020)
- ▶ Depuis 2018, un parking vélo sécurisé est aménagé dans le parking Robinson
- ▶ De 2018 à 2020, la Ville a mis en place un dispositif d'aide pour l'achat d'un VAE
- ▶ En 2019, les Scéens ont découvert une seconde offre de vélo en libre-service, les vélos à assistance électrique (VAE) Zoov
- ▶ Depuis 2019, la Ville organise chaque année le "Défi famille sO véLO" pendant une période d'un mois pour encourager les Scéens à troquer leur voiture contre un vélo à assistance électrique (VAE)
- ▶ Depuis novembre 2020, la Ville propose une aide financière à l'achat d'accessoires vélo pour les particuliers

- ▶ Depuis 2020, la Ville affirme sa politique en faveur du vélo en marquant toutes les rues avec la présence de pictogrammes vélos très visibles et centrés sur la chaussée
- ▶ En 2020, la Ville édite un guide pour les cyclistes à disposition de tous les Scéens en mairie
- ▶ En 2020, la Ville a suppléé à l'absence de vélociste sur son territoire en conventionnant avec le "Triporteur", un vélociste itinérant qui s'installe sur la place du marché le deuxième et le quatrième dimanches de chaque mois
- ▶ Depuis 2021, la Ville propose via le site "Velhome" un système communautaire de gardiennage entre particuliers pour lutter contre le vol et la dégradation des vélos
- ▶ En 2021, la Ville a fait le choix de limiter la vitesse à 30 km/h sur les voies départementales pour encourager les différents moyens de déplacement et partager la rue en toute sécurité
- ▶ Depuis 2021, la Ville expérimente des cadenas partagés Sharelock permettant aux cyclistes de stationner leur vélo dans l'espace public en toute sécurité



La Ville apporte un soin particulier à supprimer tous les ressauts sur les itinéraires vélos



PLAN VÉLO 2022-2026

DÉPLOYER TOUJOURS PLUS DE SERVICES AUTOUR DU VÉLO ET DES CYCLISTES, CONFORTER L'IMAGE D'UNE VILLE QUI PROMeut LES MOBILITÉS DOUCES ET LE VÉLO. LA VILLE DE SCEAUX DOIT RESTER UN MODÈLE INSPIRANT POUR TOUS CEUX QUI VEULENT DÉFINIR UNE POLITIQUE VÉLO

ACTION 1

Partenariat Ville-bailleurs pour le développement du vélo au quotidien



ACTION 3

Être une ville d'accueil pour les services d'expérimentation vélo



ACTION 2

Animation de la communauté Geovélo de Sceaux



ACTION 4

Voies départementales à 30km/h : de la décision réglementaire à la pratique



ACTION 5



AXE 5

SCEAUX, CONNECTÉ À LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

BILAN DES DEUX PREMIERS PLAN VÉLO

▶ Depuis 2017, adhésion de la ville de Sceaux au syndicat Autolib'Vélib Métropole et installation de trois stations Vélib' devant l'église Saint-Jean-Baptiste, la gare Robinson et le centre commercial des Blagis pour permettre aux Scéens d'accéder au service de vélos partagés de la Métropole

PLAN VÉLO 2022-2026

AMÉLORATION DE LA
CONTINUITÉ DES
ITINÉRAIRES
CYCLABLES
AMÉNAGÉS DU
TERRITOIRE

ACTION 1

Intégration du plan
vélo régional
(RERV)



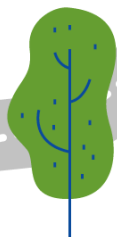
ACTION 2

Participation à l'élaboration du plan
vélo départemental pour améliorer la
sécurité des circulations vélo vers les
collèges et lycées et globalement sur
les axes départementaux



ACTION 3

Création d'une
nouvelle station
Vélib' en face de
l'hôtel de ville

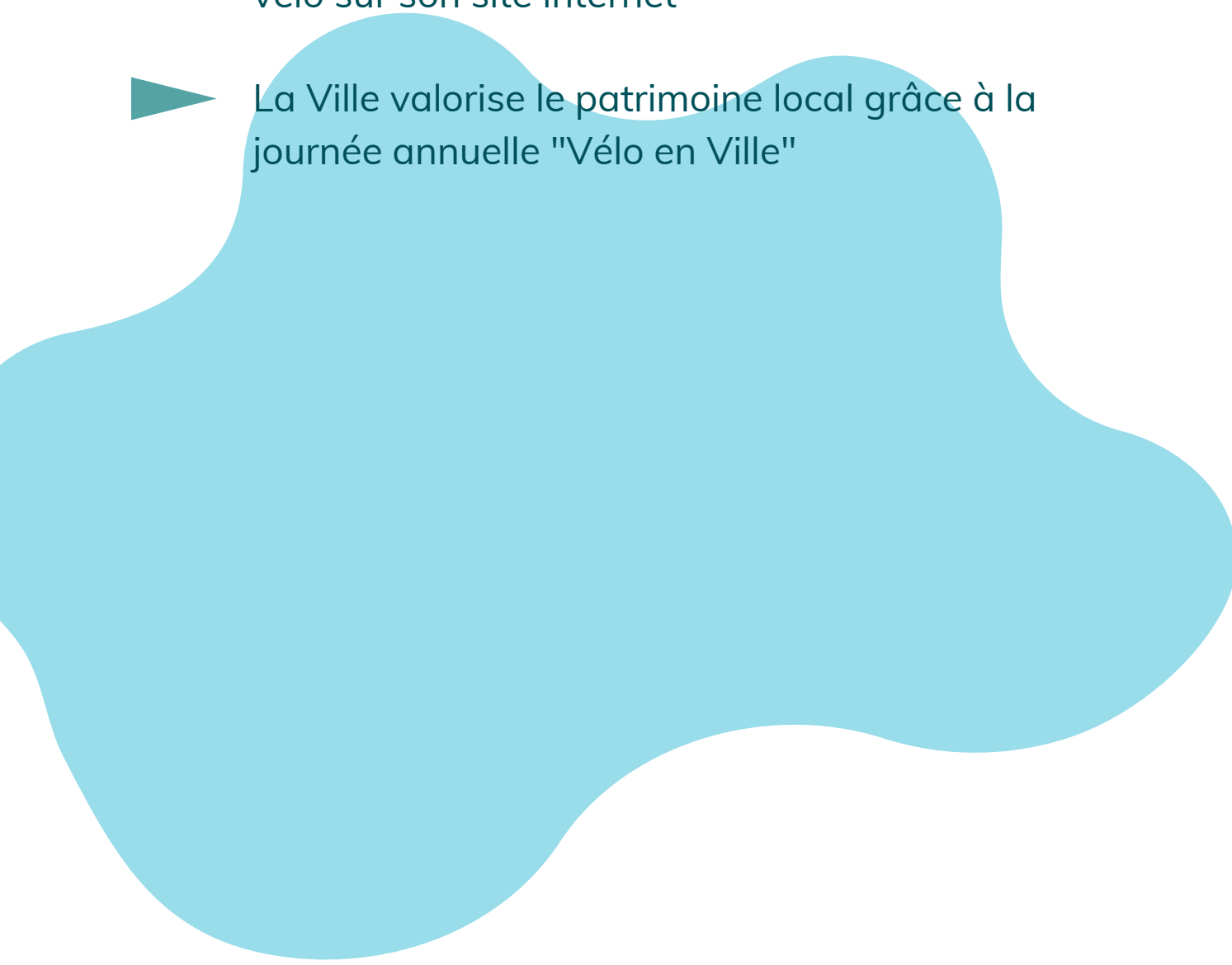



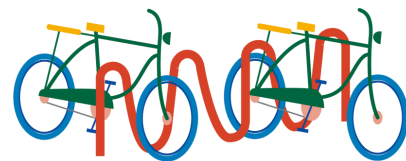
AXE 6

SCEAUX, JALON DU CYCLOTOURISME DANS LE GRAND PARIS

BILAN DES DEUX PREMIERS PLAN VÉLO

- ▶ Création d'une station Vélib' "Parc de Sceaux" à proximité du centre ville commerçant et du domaine de Sceaux
- ▶ Depuis 2019, la Ville est labellisée "Territoire Vélo" par la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) qui a validé les efforts déployés par la Ville pour accueillir le cyclotourisme
- ▶ La Ville diffuse une image de territoire cyclable auprès de partenaires du tourisme avec la rédaction d'articles sur le vélo

- ▶ La Ville diffuse une image de territoire cyclable avec la vente d'articles à l'office de tourisme
 - ▶ La Ville travaille sur la mise en valeur de circuits vélo sur son site internet
 - ▶ La Ville valorise le patrimoine local grâce à la journée annuelle "Vélo en Ville"
- 
- 



**COMMUNIQUER AUTOUR
DU CYCLOTOURISME**



**Intégration de la ville de Sceaux dans la
Véloscénie
Encourager la rédaction d'articles sur le
tourisme à vélo à Sceaux**

ACTION 1



**S'ÉQUIPER AUTOUR DU
CYCLOTOURISME**

ACTION 2



**La ville de Sceaux se veut résolument vélo-friendly
Proposer un lieu emblématique autour du vélo (Maison du vélo)
Mise en place d'une signalétique de rappel pour indiquer Sceaux dans
les carrefours du RERV
Proposer un "accueil vélo" à la Maison du tourisme**



ACTION 3

**RAYONNER AUTOUR DU
CYCLOTOURISME**



**Accompagner le développement de journées
touristiques de Paris par des entreprises de
tourisme
Proposer des circuits touristiques en
partenariat avec Geovélo**



AXE 7

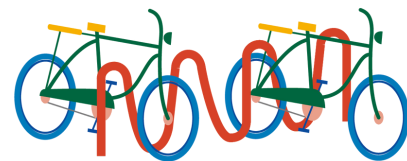
MAIRIE DE SCEAUX ÉCO-RESPONSABLE

BILAN DES DEUX PREMIERS PLAN VÉLO

- ▶ Depuis 10 ans, la Ville met à disposition de ses agents des vélos mécaniques et à assistance électrique pour leurs déplacements professionnels mais également sur la pause du midi pour favoriser les déplacements actifs domicile-travail ou vers des centres-d'intérêts
- ▶ Première commune de France à avoir instauré le "Forfait mobilités" auprès de ses agents, elle participe aux frais de trajets des collaborateurs qui se rendent au travail avec des modes de transports plus propres

**AUGMENTER LA PART
MODALE VÉLO,
AUGMENTER LA PART
DES MOBILITÉS
ACTIVES**

PLAN VÉLO 2022-2026



ACTION

**S'ÉQUIPER AUTOUR DU
CYCLOTOURISME**



**Une administration responsable avec la mise
en place d'un plan de mobilité de la Ville**




AXE 8

AU COEUR D'UN RÉSEAU D'ACTEURS

BILAN DES DEUX PREMIERS PLAN VÉLO

- ▶ La Ville adhère à la "Rue de l'avenir" qui a pour objectif de contribuer à transmettre aux générations futures une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre
- ▶ La Ville est distinguée deux fois par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), en 2010 avec l'attribution du "guidon d'or", en 2019 dans le cadre de la première enquête nationale "Baromètre des villes cyclables"



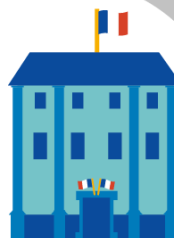
En 2021, les cyclistes de la ville font de Sceaux le grand vainqueur du "challenge Mai à Vélo" organisé par les acteurs nationaux du monde du vélo

PLAN VÉLO 2022-2026

CONCERTER LES
ACTEURS DU
TERRITOIRE

ACTION 1

Ville de Sceaux
amie de
l'association Mieux
se déplacer à
Bicyclette - Sceaux
à Vélo



ACTION 2

Poursuivre le dialogue et
la concertation avec les
communes, les
associations et les
acteurs locaux